

# TOUT CE QUE VOUS RÊVEZ DE SAVOIR SUR AGGIR

Taux de  
satisfaction  
stagiaires  
**4,9/5**  
pour 33 répondants

Nombre de  
stagiaires formés  
sur l'année  
**145**  
en 2021

Indicateur  
de performance  
en cours de  
réalisation

## PROGRAMME



### Intervenant formateur : Dr Jean-Marie VETEL

Médecin gériatre, **co-fondateur de la grille AGGIR et de l'outil PATHOS**, Dr Jean-Marie Vetel forme les équipes d'Ehpad sur le sujet depuis plus de 20 ans.

Fin connaisseur de toutes les subtilités de ces outils, il est le plus à même de vous **guider dans l'usage de ces indicateurs déterminants** pour le projet de soins de vos résidents et la tarification de vos établissements.

## Contexte et objectifs de la formation

La grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie, Groupes Iso-Ressources) est l'instrument national de mesure de l'état de dépendance d'une personne âgée à partir de laquelle on décide de l'aide qui lui est nécessaire. En Ehpad, cet indicateur est clé pour adapter le projet de soins et de vie de chaque résident à ses besoins et ses aptitudes mais il l'est également pour évaluer le niveau de dépendance général de la population accueillie...duquel découle les moyens octroyés à l'établissement pour financer ses dépenses relatives aux sections dépendance et soins.

Au regard de ces enjeux tarifaires et de prise en charge, il est donc **essentiel d'évaluer de la façon la plus précise possible le GIR de chaque résident**. Pour cela, plusieurs actions doivent être entreprises en parallèle : sensibiliser l'ensemble des professionnels qui sont amenés à utiliser la grille aux enjeux qui se cachent derrière elle, d'une part ; et former ces mêmes professionnels à son usage et donc au codage AGGIR.

#### Objectifs de formation :

- **Avoir le bon GIR et le bon GMP sans sous cotation.**
- **Elaborer le bon plan de compensation formalisé de chaque résident.**

**C'est ce que nous vous proposons à travers cette journée de formation dispensée par le plus fin connaisseur de la grille AGGIR, puisqu'il en fut le créateur en lien avec la CNSA au début des années 2000.**

## Public visé

Cette formation s'adresse aux **médecins coordonnateurs, IDEC, cadres de santé, psychologues et aides-soignants**.

## Modalités pédagogiques

En début de journée les apprenants se verront remettre le **socle documentaire** du formateur.

Tout au long de la séance, ils bénéficieront d'une **formation théorique** d'utilisation de la grille AGGIR complétée de **cas pratiques**. Pour conclure chaque séquence, **des temps d'échanges et de débat** seront également organisés par le formateur afin de répondre aux éventuelles questions restées sans réponse.

A l'issue de la formation, les participants rempliront un **questionnaire d'évaluation** pour nous faire part de leur avis sur la formation et sur le formateur et pour nous assurer de leur bonne compréhension du sujet.

## Contenu

La formation dure 7 heures et est construite sur la base du programme suivant :

### I. Principes généraux

- Concepts d'AGGIR et groupes iso-ressources : pourquoi, comment ?
  - Sémantique autour de la grille AGGIR et des problématiques liées à la dépendance.
  - Le contexte de la création de l'outil AGGIR
  - Les implication des GIR et du GMP
- L'organisation du GIRAGE : recommandations et bonne pratiques
  - Quelle procédure d'évaluation privilégier selon les spécificités de votre Ehpad?
  - Les facteurs clés de succès pour organiser le girage
  - La mise en place d'un calendrier efficace

### II. Comprendre l'outil et apprendre à coder

- Comprendre la grille AGGIR dans son ensemble ...et dans le détail ?
  - L'intervenant reprendra chaque item de la grille pour en expliquer le fond et les subtilités et illustrera ses explications par un exemple concret.
  - Comment organiser les codages : retours d'expérience et bonnes pratiques

### III. La grille AGGIR au cœur de l'accompagnement

- AGGIR et plan d'aide individualisé formalisé
- Comment élaborer pour chaque résident son plan de compensation pour les activités de base?

### IV. Cas pratiques et forum aux questions

Le temps restant sera dédié au travail sur des cas pratiques, de préférence sur les cas réels de l'établissement qui posent d'éventuelles difficultés aux équipes.

**Responsable formation et référente pédagogique** : manon.lacheray@ehpa.fr  
**Responsable facturation et référente handicap** : olfa.lauvergeon@ehpa.fr